

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le second projet de résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPSH-22-03 visant le bâtiment situé aux 2550, rue Jensens et 4965, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, afin d'y autoriser l'agrandissement du bâtiment principal et l'aménagement d'une aire de stationnement sur la propriété à démolir aux 4953-4955, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et d'y autoriser certains usages spécifiques, de permettre le regroupement des lots, l'aménagement du terrain et l'aménagement d'une aire de chargement et de déchargement (district du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane)	9 mai 2022 30 mai 2022

2. Le résumé de ce projet particulier peut être consulté sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.SH@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 7 juin 2022.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert